

Nous, magistrats du siège et du parquet, fonctionnaires du Tribunal judiciaire de LIBOURNE, réunis en assemblée générale ;

Nous associons à la tribune publiée dans le Monde le 23 novembre 2021 et signée par un grand nombre de personnels de justice, dénonçant le mal être croissant de notre institution,

Déplorons que le service public de la justice ne puisse pas être rendu de manière efficace et satisfaisante aux justiciables, faute que de véritables moyens soient engagés, entraînant un délitement du lien de confiance en l'institution,

Déplorons que l'accumulation de réformes successives ait complexifié les tâches des personnels de justice sans répondre aux diagnostics posés et aux véritables enjeux humains,

Constatons que cet état de fait crée une véritable souffrance au travail, faute pour les personnels de pouvoir remplir convenablement leurs missions,

Constatons que la tendance à la contractualisation et à la précarisation des personnels de justice n'apporte pas une solution pérenne et ne saurait pallier un manque d'effectif en magistrats et greffiers titulaires,

Disons que les Etats généraux de la justice ne prendront sens que si ce constat de la paupérisation de la justice, reconnue au niveau européen, est posée comme un préalable.